

ACER 21-7-14 (5-6 mois)

SECTION 1: IDENTIFICATION

| | |
|--------------------------------|---|
| Identificateur du produit | ACER 21-7-14 (5-6 mois) |
| Autres moyens d'identification | 10146 |
| Famille du produit | ACER/ACERnt Controlled Release Fertilizer |
| Usage recommandé | Engrais à libération contrôlée pour les plantes controlled Release Fertilizer for Plants. |
| Fabricant | Master Plant-Prod Inc., 314 Orenda Rd., Brampton, Ontario, Canada, L6T 1G1 |
| Numéro de téléphone d'urgence | CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 Hours |
| Date de préparation | le 22 septembre, 2014 |

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Non classifié dans une des classes de danger du SGH.

Éléments d'étiquetage SGH

Sans objet

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

| Nom chimique | Numéro de CAS | % | Autres identificateurs |
|-------------------|---------------|-------|------------------------|
| Potassium nitrate | 7757-79-1 | 15-20 | |

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un centre antipoisons ou un médecin recommande de le faire. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS

FAIRE VOMIR.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Do not inhale decomposition fumes. Oxydant. Peut intensifier un incendie.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : nitrogen oxides; ammonia. sulphur oxides.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Wear SCBA and full protective clothing.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité contain the spill.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter de produire de la poussière. Pelle ou balayer et réutiliser.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de produire de la poussière. Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : sec, bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Tenir hors de portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

| Nom chimique | ACGIH TLV® | | OSHA PEL | | AIHA WEEL | |
|-------------------|---------------------|------|----------|---------|-----------|-----|
| | TWA | STEL | TWA | Ceiling | 8-hr TWA | TWA |
| Potassium nitrate | 5 mg/m ³ | | | | | |

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système et une enceinte de ventilation par aspiration à la source, au besoin, afin de contrôler la quantité de produit dans l'air. Les applicateurs doivent placer sous le vent.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée. 3M8210 or better.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Identificateur du produit : ACER 21-7-14 (5-6 mois)

Date de préparation le 22 septembre, 2014

Page 02 de 05

Propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|---|--|
| Apparence | Granules multicolore. |
| Odeur | odeur métallique |
| Seuil olfactif | Sans objet |
| pH | Pas disponible |
| Point de fusion/Point de congélation | Sans objet (fusion); Sans objet (congélation) |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | Sans objet |
| Point d'éclair | Pas disponible |
| Taux d'évaporation | Sans objet |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Ne brûle pas. |
| Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité | Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure) |
| Tension de vapeur | Sans objet |
| Densité de vapeur | Sans objet |
| Densité relative (eau = 1) | Pas disponible |
| Solubilité | Sans objet dans l'eau; Sans objet (dans d'autres liquides) |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Température d'auto-inflammation | Sans objet |
| Température de décomposition | Sans objet |
| Viscosité | Sans objet (cinématique) |
| Autres informations | |
| État physique | Solide |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Oxydant faible. Peut intensifier un incendie.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Se décompose en présence de : chaleur. Voir « Produits de décomposition dangereux ».

Conditions à éviter

Chaleur. Eau, teneur en eau ou humidité.

Matériaux incompatibles

Risque accru d'incendie et d'explosion en contact avec : agents réducteurs (p. ex. hydroquinone), acides organiques (p. ex. acide acétique).

Produits de décomposition dangereux

D'oxygène , d'azote et des oxydes de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

| Nom chimique | CL50 | DL50 (orale) | DL50 (cutanée) |
|-------------------|------|------------------|----------------|
| Potassium nitrate | | 3750 mg/kg (rat) | |

CL50: Sans objet.

Identificateur du produit : ACER 21-7-14 (5-6 mois)

Date de préparation le 22 septembre, 2014

Page 03 de 05

DL50 (orale): Aucun renseignement trouvé.

DL50 (cutanée): Aucun renseignement trouvé.

Corrosion/Irritation Cutanée

Peut causer une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut entraîner une aggravation modérée. Action abrasive des particules de poussière peuvent endommager les yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Peut entraîner une irritation respiratoire. À fortes concentrations irritation du nez et de la gorge.

Absorption par la peau

Non absorbé par la peau.

Ingestion

Effets de la surexposition peuvent inclure des nausées, des vomissements, de la diarrhée, de la faiblesse ou de convulsions. L'ingestion excessive doit avoir lieu avant que des résultats des dangers pour la santé.

Danger par aspiration

Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé être un sensibilisant des voies respiratoires. Sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Conserver hors de l'approvisionnement en eau, les lacs, les étangs, les ruisseaux et les rivières peut favoriser la croissance des algues.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet
concernant le transport

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT

Il ne s'agit pas d'un produit contrôlé selon le SIMDUT.

Identificateur du produit : ACER 21-7-14 (5-6 mois)

Date de préparation le 22 septembre, 2014

Page 04 de 05

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par MPPI Technical Department

Numéro de téléphone 905-793-8000

Date de préparation le 22 septembre, 2014

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health.
Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis To the best of our knowledge, the information contained herein is accurate. However, neither Master Plant-Prod Inc., nor any of its distributors, assumes any liability whatsoever for the accuracy or completeness of the information contained herein. Although certain hazards are described, we cannot guarantee that these are the only hazards that exist. Final determination of suitability of any product is the sole responsibility of the user. All materials may present unknown hazards and should be used with caution. Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Maître Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Détermination finale de la convenance de tout produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence.